

TELEROWER ÉCHAFAUDAGE TÉLESCOPIQUE ROULANT DE 2,33 À 4 M DE HAUTEUR DE TRAVAIL Référence : 06319



RESUME

L'échafaudage télescopique Teletower est l'équipement indispensable pour l'ensemble de vos travaux de second œuvre à faible hauteur (penture, électricité, façade, revêtement...).

Cet échafaudage mobile en aluminium anodisé offre 7 hauteurs de travail de 2.33 à 4 m. 100% télescopique, celui-ci est réglage tous les 25 cm.

Pratique, l'échafaudage roulant 4 m plié est facilement dépliable et pliable (1 seul opérateur suffit) ainsi que transportable (petit véhicule utilitaire).

Doté d'un garde corps ultra-sécurisé, cet échafaudage professionnel possède une surface de travail très confortable (1,40 x 0,60 m).

Les points forts :

- Robuste
- Décret 2004-924.
- Sécurisé



DESCRIPTION

Les avantages de l'échafaudage Teletower :

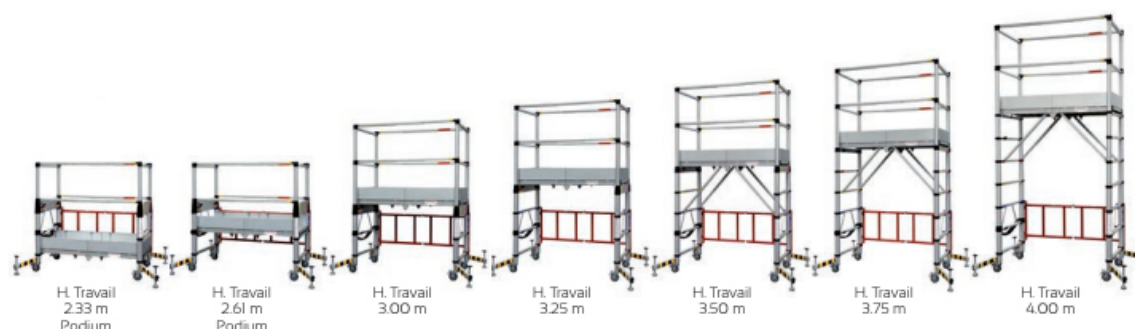
L'échafaudage télescopique réglable possède de nombreuses qualités.

Facilité de stockage

Une fois plié, l'échafaudage possède des dimensions ultra-réduites, il est donc possible de le transporter dans un utilitaire léger.

Utilisation multiple

En effet, il possède de diverses utilisations. Il y a 7 hauteurs de travail possible sur un seul et unique produit, de 2,33 à 4 m afin de couvrir tous les besoins des activités les plus variées.



Confort de travail

De plus, il s'installe en version podium dans des espaces qui détiennent un plafond inférieur à 3 m.

Sécurité

Cet échafaudage roulant professionnel vous garantit confort de travail et sécurité. En effet, il a une surface de travail large et confortable (L. 1,4 x l. 0,6 m).

De surcroît, 4 stabilisateurs sont intégrés au produit pour une sécurité optimale.

Mise en œuvre simplifiée

Son installation se fait de manière express par 1 seule personne, sans effort et nécessitant peu d'espace.

La hauteur est réglable facilement et rapidement.

Retrouvez également notre gamme de [plateforme de travail PIR et PIRL](#) ainsi que nos [marchepieds professionnels](#) pour vos travaux de plus faibles hauteurs.

L'échafaudage mobile télescopique et la loi française :

Le décret 2004-924 encadre les équipements de travail en hauteur et notamment les échafaudages roulants.

Découvrez plus en détail les informations clé du [décret 2004-924](#).

Le port d'[équipements de protection individuelle](#) est également obligatoire lorsque vous montez sur ce type d'échafaudage et lorsque des [pictogrammes](#) l'indiquent.

Caractéristiques de l'échafaudage roulant 4m :

Dimensions :

- Longueur : 1,50 m
- Largeur : 0,80 m

Dimensions surface utile : 1,40 x 0,60 m.

Dimensions extérieures :

- Longueur : 1,55 m
- Largeur : 0,92 m.

Dimensions pliées :

- Hauteur : 1,10 m
- Largeur : 0,80 m
- Épaisseur : 0,45 m

Hauteur de travail : De 2,33 m à 4 m

Hauteur de plancher : 0,33 à 2 m

Ø des montants : Mini 44 mm, Maxi 68 mm.

Ø des roues à frein : 125 mm.

Matière : Aluminium anodisé

Hauteur de travail maximal : 4 m

Charge utile : 150 kg.

Poids : 59,5 kg